



# Débats citoyens en langues étrangères

publié le 18/12/2011

année 2012

## Descriptif :

Les débats contradictoires seront cette année l'occasion de rencontres départementales qui se dérouleront le mercredi 9 mai 2012, à l'occasion de la journée de l'Europe, dans les 3 langues vivantes : anglais, allemand, espagnol. (Principes généraux, objectifs, modalités et déroulement du concours, fiche d'inscription et grille d'évaluation).

## Sommaire :

- Principes généraux et objectifs
- Participants et rôle de chacun
- Modalités
- Évaluation et classement des équipes
- Contacts

Les débats citoyens en langues étrangères occupent une place privilégiée dans le cadre des activités d'interaction orale mais aussi dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, car ils supposent solidarité, écoute et respect de l'autre.

Les débats contradictoires seront cette année l'occasion de **rencontres départementales** qui se dérouleront le **mercredi 9 mai 2012**, à l'occasion de la journée de l'Europe, dans les 3 langues vivantes : anglais, allemand, espagnol.

Les inscriptions aux "Débats citoyens en langues étrangères" sont à effectuer jusqu'au 10 janvier 2012 dernier délai.

Les équipes pédagogiques qui s'impliqueront devront adresser la fiche ci-jointe, complétée, à l'inspecteur de la langue concernée.

A l'issue des inscriptions, la DAREIC et le Pôle civique feront parvenir, dans les établissements, un courrier précisant le déroulement des rencontres départementales.

## ● Principes généraux et objectifs

Le concours est proposé aux élèves de troisième des collèges et aux élèves des lycées (LGT et LP). Les trois catégories (troisième – seconde – première /terminale) correspondent à l'acquisition de trois niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (A2/B1 – B1 - B1/B2). Les programmes officiels, adossés à ce cadre, engagent les professeurs à développer chez tous les élèves, et à tous les niveaux, les activités de communication.

A ce titre, le débat citoyen en langue étrangère occupe une place privilégiée dans la construction des compétences d'interaction orale, mais aussi dans l'éducation à la citoyenneté, car il suppose solidarité, écoute et respect de l'autre.

L'objectif du concours est donc de valoriser une pratique de classe visant à entraîner les élèves à la prise de parole, dans le cadre d'un débat contradictoire sur un sujet de société. Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe et doivent proposer un argumentaire pertinent, bâti collectivement, et illustré d'exemples.

## ● Participants et rôle de chacun

Chaque établissement envoie cinq élèves et, dans la mesure du possible, deux enseignants de la langue concernée. Une équipe est constituée de quatre débatteurs et d'un suppléant.

**Les locuteurs natifs ne sont pas autorisés à participer.**

Le jury est constitué de deux enseignants d'un établissement différent de celui des débatteurs.

Le modérateur, un professeur, énonce le sujet, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti.

Les professeurs sont répartis sur tous les débats, accompagnent les équipes dans les salles, effectuent le tirage au sort, gèrent le temps de préparation, veillent au respect des règles et des horaires. Après délibération, les jurys remettent les résultats aux organisateurs. En aucun cas ces résultats ne doivent être communiqués aux élèves.

Chaque établissement désigne les élèves qui le représentent. Le chef d'établissement transmet à l'inspecteur de la langue concernée (voir **contacts** ci-dessous) :

- une liste de cinq élèves : les quatre débatteurs retenus et le suppléant
- le nom des deux professeurs qui accompagnent l'équipe.

Un même établissement peut présenter une seule liste (cinq élèves) par niveau, pour chaque langue (soit une équipe par langue par collège, deux équipes de niveaux différents, maximum, par lycée).

## ● Modalités

### ○ Sujets

Les sujets des débats sont formulés en langue étrangère et en français. Inscrits dans le contexte des programmes de langues vivantes, ils porteront cette année sur les thèmes suivants : **sport, santé, environnement, progrès et innovation, engagement, ouverture culturelle, histoire des arts.**

Pour chaque débat, un premier tirage au sort permet de connaître le sujet et un second de désigner l'équipe « pour » et l'équipe « contre ».

### ○ Déroulement

La préparation dure 15 minutes. L'usage de tout document (dictionnaire, grammaire) est interdit. Les élèves sont autorisés à prendre des notes succinctes.

Les échanges durent 15 à 20 minutes. Le modérateur veille au respect du temps imparti.

## ● Évaluation et classement des équipes

Le jury est chargé d'évaluer la prestation des élèves débatteurs à partir de la grille de notation ci-jointe.

L'équipe gagnante est celle qui totalise le nombre de points le plus élevé, par addition des résultats portés sur les deux fiches

## ● Contacts

Selon la langue, le type d'établissement et le département, la fiche doit être retournée à :

Thérèse BEHROUZ, IA-IPR, allemand

Sabine ALIGE, IEN-ET, Lettres-anglais

Daniel BIANCHET, IA-IPR, anglais (Deux-Sèvres, Vienne)


Sylvie LUYER-TANET, IA-IPR, anglais (Charente-Maritime)

Marie-Claude REYNAL, IA-IPR, anglais (Charente)


Marylène MILLET, IA-IPR, espagnol [marylene.millet@ac-poitiers.fr](mailto:marylene.millet@ac-poitiers.fr)

Pour information :

► **le courrier du recteur de l'académie de Poitiers, chancelier des universités.**

 [Opération "débat citoyens en langues étrangères" année 2012](#) (PDF de 47.3 ko)  
Rectorat de Poitiers, Inspection académique de la Vienne

► **la fiche d'inscription**

 [Fiche d'inscription "Débat citoyens en langues étrangères"](#) (Word de 28 ko)  
à retourner pour le 10 janvier 2012

► **la grille d'évaluation**

 [Grille de notation 2011-2012](#) (Word de 40 ko)  
Grille d'évaluation "Débat citoyens en langues étrangères"



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**